

Kibungu, le 21 aout 1984
N° 276 Just.7/04/S

Objet :



A Messieurs les Bourgmestres (tous)

Messieurs les Bourgmestres,

J'ai l'honneur de vous signaler la disparition du cachet de la commune de GATUMBA à réfecture de Byumba. Il est à craindre qu'il soit entre les mains de ceux qui ont l'intérêt à préparer illégalement des laissez-passer ou autres documents.

Les papiers affranchis par les sceau de cette commune sont à soumettre à un contrôle sévère et devant aboutir à une arrêtation si le cas paraît également suspect. Un sceau illisible par exemple doit occasionner une enquête.

Il n'est pas utile de souligner que les gardiens des sceaux officiels doivent être des personnes de confiance qui veilleront à ce qu'ils soient conservés dans un lieu sûr et apposés très lisiblement.

En cas de découverte du coupable de l'infraction, il convient de conduire l'intéressé au commissariat Kibungu.

Le S/Compolice Adjoint

BAKAB DDU J. D.